



Confrérie Marie Reine des Cœurs

Le Moulin du Pin F - 53290 Beaumont-Pied-de-Bœuf

Grignon de Montfort, Docteur de la Médiation ?

Le mot de l'aumônier

Dans sa *Prière pour demander la définition dogmatique de la Médiation universelle*, le cardinal Mercier désignait Montfort comme « **apôtre et Docteur de cette médiation** ». Le titre de la prière le présentait d'ailleurs comme « **illustre prédicateur et remarquable Docteur de cette médiation**¹ ».

Le *Dictionnaire de Théologie catholique* précise que l'attribution du titre de **Docteur de l'Église** requiert chez l'intéressé : 1) une sainte vie, 2) une parfaite orthodoxie, 3) une science considérable et une profonde érudition, 4) une note particulière quant à sa mission dans l'Église, 5) l'approbation solennelle de l'Église². Il reste à vérifier si Montfort remplit vraiment ces conditions³.

La sainteté de vie de Montfort a été attestée par sa canonisation, célébrée par Pie XII le 20 juillet 1947. En ce qui concerne **la parfaite orthodoxie de sa doctrine**, la Sacrée Congrégation des Rites fit étudier le *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* par deux censeurs. Le 4 janvier 1852, il fut répondu : « *Que l'on diffère et que l'on nomme un autre théologien censeur* ». L'affaire fut examinée à nouveau le 16 mai 1852 : « *Il fut démontré péremptoirement, par des arguments abondants, qu'il n'y a rien dans les œuvres et les écrits du vénérable serviteur de Dieu, Louis-Marie Grignon de Montfort, qui puisse faire obstacle à la poursuite de la cause* ». Le R.P. Ronsin⁴ conclut : « *Dieu avait permis quelques hésitations pour qu'une étude plus approfondie vînt comme donner plus de poids au jugement définitif* »⁵.

La science et l'érudition du *Traité* sont décrites par le Père Lhoumeau⁶ : « *On y trouve résumé d'une façon concise et populaire, autant que possible, ce que la théologie et les Pères enseignent de plus profond et de plus important sur la Sainte Vierge, du moins au regard de sa dévotion, on doit reconnaître dans le bienheureux de Montfort, non seulement une érudition, mais (ce qui est plus rare)*

un sens théologique remarquable. Il l'a puisé sans doute dans l'étude des auteurs et de la patrologie, mais aussi dans ces lumières d'un autre ordre que la contemplation donne aux saints »⁷.

La mission particulière de Montfort dans l'Église a été soulignée par plusieurs auteurs. Le savant et pieux Père Faber, de l'Oratoire d'Angleterre et grand spirituel de son siècle, a traduit le *Traité* en entier. Dans sa préface, il a écrit : « [Montfort a] écrit quelques traités spirituels qui exercent déjà une influence remarquable sur l'Église, et qui promettent d'en exercer une plus vaste encore dans les années à venir »⁸. Mais le plus beau témoignage est celui du Père Bernard : « *Entre tous les grands spirituels des siècles derniers, le bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort est sans contredit celui qui a le plus contribué à imprimer parmi nous, ce sentiment de notre dépendance envers la très sainte Vierge et de sa maternité à notre égard. Il parle du mystère de Marie à peu près comme d'autres à la suite de l'Apôtre [saint Paul] parlent du mystère de Jésus. En l'écoutant publier avec tant de force et d'inspiration ce mystère qui lui tient à cœur, on croirait entendre encore saint Paul prêchant à la primitive Église l'insondable richesse contenue dans le Christ [...]. Le Père de Montfort [...] semble dire que cette grâce lui a été accordée, à lui tard venu dans l'Église, de mettre en lumière pour tous l'économie du mystère de Marie et de prêcher à tous l'incompréhensible richesse qui est en Elle. [...] Bien entendu, il n'innove rien, ni n'invente rien ; mais il veut nous faire prendre conscience de ce qui est. Il a écrit pour cela un *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* »⁹.*

Quant à **l'approbation de l'Église**, elle n'a pas été obtenue. Mais l'enseignement de Montfort a été approuvé par les papes, par de nombreux évêques et par les Congrès mariaux du début du siècle.

Nul doute que Montfort ne mérite le titre de « **Docteur de la Médiation universelle** » de Marie.

Abbé Guy Castelain+

¹ *Couvent de Marie-Médiatrice*, Louvain. Imprimatur 12 juin 1925. Voir le texte dans le bulletin de la Confrérie Marie Reine des Cœurs n° 188.

² Article *Docteur de l'Église*, Tome IV, col. 1509-1510, Letouzey, Paris, 1920.

³ Pour plus de détails et une plus grande abondance de preuves, on se reportera à l'étude complète parue dans *Marie Médiatrice*, Clovis, 2007, pp. 125-191.

⁴ Supérieur général des montfortains (1936-1947).

⁵ *Reproduction photographique du Traité*, Rome, 1942, pp. XXII-XXIII.

⁶ Supérieur général des montfortains (1903-1919). Voir bulletin n° 180.

⁷ *La Vie spirituelle à l'école du bx de Montfort*, Oudin, Paris, 1902. Préface, p. 21. Un livre essentiel sur la dévotion mariale montfortaine.

⁸ Burns & Lambert, London, 1863. Préface.

⁹ *Le Mystère de Marie*, préface, DDB, Paris, 1933.

Le Père Grignon, Docteur de l'église conciliaire ?



Il y a vingt ans, la *Congrégation pour la cause des saints* signifiait à la Compagnie de Marie, « au sujet de la concession du titre de Docteur de l'Église à saint Louis-Marie Grignon de Montfort », que « le titre de Docteur de l'Église ne peut lui être reconnu » (lettre du 2 août 2001 de la Congrégation pour la cause des saints. Prot. N. 2289-5/00). Cette décision invoquait le motif suivant : « Dans les écrits du saint, il y a des aspects **unilatéraux** qui compromettent l'équilibre de sa synthèse de la foi et, pour cette raison, à tout le moins **actuellement**, le titre de Docteur de l'Église ne peut lui être conféré ».

« Aspects unilatéraux », que recouvre cette expression ? « Unilatéral » signifie « situé d'un seul côté », ou encore « qui n'engage qu'une des parties contractantes ». Dans le contexte œcuménique actuel, ces parties contractantes, sont, bien entendu, les différents protagonistes qui entrent en ligne de compte : orthodoxes, protestants, musulmans, juifs, et, même, athées. En clair, ces fameux « aspects unilatéraux » sont précisément ces points de doctrine qui caractérisent le catholicisme et qui ne pourront jamais être acceptés par les non-catholiques, en particulier par les protestants. Le titre de *Docteur de l'Église* n'est donc refusé à Montfort que pour motif de catholicisme caractérisé, pris comme obstacle à l'œcuménisme conciliaire. Vatican II a, en effet, opté pour une minimisation de la Médiation universelle de Marie, même si le terme *Médiatrice* a été diplomatiquement conservé (cf. bulletins n^{os} 36, 119, 174).

L'expression « à tout le moins, actuellement » pourrait alors avoir deux significations. La première, c'est que, tant que durera la pastorale conciliaire œcuménique, Montfort ne pourra pas être *Docteur de l'Église*. La seconde, c'est que la relecture conciliaire n'étant pas encore accomplie, la doctorisation de Montfort doit être remise à plus tard, le temps de gommer les fameux « aspects unilatéraux » et d'introduire le soi-disant « équilibre » de la « synthèse de la foi » afin qu'elle soit plus conciliante... C'est bien à un « équilibre » conciliaire qu'il faudrait arriver. À cette condition seulement, Montfort pourrait être déclaré *Docteur de l'église « conciliaire »*. Mais alors, Montfort ne serait plus Montfort...

Ce refus « conciliaire » est bien la preuve qu'il ne peut pas être concilié... avec le Concile. C'est peut-être une preuve supplémentaire que saint Louis-Marie Grignon de Montfort pourrait être *Docteur de la Médiation* dans l'Église catholique... ✍

Le Traité de la vraie dévotion



commenté

par le Père Plessis, s.m.m.

Rappel du plan (avec les numéros du *Traité*)

Introduction (1-13)

Partie I. De la vraie dévotion en général (14-119)

Partie II. De la parfaite dévotion (120-273)

Chap. IV. Pratiques de la parfaite dévotion (226-273)

§ I. Exercices préparatoires et consécration (227-233)

1. Mois préparatoire (227-230)

2. **La Consécration** (231-232)

a. Prières préparatoires

2. La consécration mariale montfortaine, suite

La formule de consécration se divise en trois grandes parties : a. Les prières préparatoires à la divine Sagesse et à Marie Immaculée. b. La consécration proprement dite. c. La prière finale à Marie.

a. Les prières préparatoires

Le futur esclave d'amour s'adresse d'abord, par une solennelle invocation à Jésus, *Sagesse éternelle et Incarnée* : « Ô Sagesse éternelle et incarnée ! Ô très aimable et adorable Jésus, vrai Dieu et vrai homme, Fils unique du Père Éternel et de Marie toujours Vierge. » D'où cet **Acte d'adoration** : « Je Vous **adore** profondément, dans le sein et les splendeurs de votre Père pendant l'éternité, et dans le sein virginal de Marie, votre très digne Mère, dans le temps de votre Incarnation. » Le saint Esclavage s'efforce surtout d'imiter Jésus vivant dans le sein de Marie. Cela est affirmé dès le début de cet acte de consécration.

Suivent les quatre actes préparatoires au grand sacrifice de la consécration, lui assignant les mêmes fins qu'au sacrifice de la Messe.

Acte d'action de grâces (fin eucharistique) : « Je Vous **rends grâces** de ce que Vous Vous êtes anéanti Vous-même en prenant la forme d'un esclave pour me tirer du cruel esclavage du démon. »

Acte de louange (fin latreutique) « Je Vous **loue** et glorifie de ce que Vous avez bien voulu Vous soumettre à Marie, en toutes choses, afin de me rendre par Elle votre fidèle esclave. » Jésus nous arrache à la tyrannie de Satan pour nous faire passer sous sa légitime domination. Par le droit de la guerre, nous sommes ses esclaves, mais il nous donne, ici même, le modèle de cet esclavage et nous indique le moyen de nous en acquitter parfaitement (VD 68-77).

Acte de réparation (fin propitiatoire) : « Mais, hélas ! ingrat et infidèle que je suis, je ne

Vous ai pas gardé les vœux et les promesses que je Vous ai si solennellement faits dans mon baptême ; je n'ai point rempli mes obligations ; je ne mérite pas d'être appelé votre enfant ni votre esclave. Et comme il n'y a rien en moi qui ne mérite vos rebuts et votre colère, je n'ose plus par moi-même approcher de votre sainte et auguste Majesté. » Ceci est un condensé de la doctrine sur la cause de toutes les prévarications des hommes : l'oubli des vœux du baptême (VD 126-130), le mauvais fond corrompu et cause de corruption (VD 78-82), la nécessité d'un médiateur auprès du Médiateur même (VD 83-86).

Acte de supplication (fin impétraire) : « *C'est pourquoi j'ai recours à l'intercession et à la miséricorde de votre très sainte Mère, que Vous m'avez donnée pour Médiatrice auprès de Vous ; et c'est par son moyen que j'espère obtenir de Vous la contrition et le pardon de mes péchés, l'acquisition et la conservation de la Sagesse.* » Résumé de toute la doctrine montfortaine sur le rôle librement confié par Dieu à Marie dans toute l'économie du salut. Marie Médiatrice nous obtiendra, d'abord, l'éloignement des obstacles au règne de son Fils, par la grâce de la contrition et du pardon de nos péchés ; puis, Elle établira son règne, en nous accordant la faveur insigne de l'acquisition et de la conservation de la Sagesse.

Puis le futur esclave se tourne vers Marie, et salue sa triple couronne (VD 26). La **couronne de grandeur et d'excellence**, provenant surtout de sa Maternité divine : « *Je Vous salue donc, Ô Marie immaculée, tabernacle vivant de la divinité, où la Sagesse éternelle, cachée, veut être adorée des anges et des hommes.* » La Maternité divine est bien considérée au moment où elle se réalisait et où Marie exerçait un empire sans pareil sur son divin Fils (VD 18-19 ; 243-248). La **couronne de puissance**, provenant de son empire sur le Ciel et sur la terre : « *Je Vous salue, ô Reine du Ciel et de la terre, à l'empire de qui tout est soumis : tout ce qui est au-dessous de Dieu.* » Pouvoir merveilleux (VD 27-28) que Marie exerce pour conduire au Ciel ceux que Dieu a marqués du signe mystérieux de la prédestination. La **couronne de bonté**, provenant de sa miséricorde à l'égard des pécheurs : « *Je Vous salue, ô Refuge des pécheurs, dont la miséricorde n'a manqué à personne.* » Encouragé par cette grande bonté, dont le futur esclave ne doit pas être le premier à douter, il demande à Marie de lui accorder le but suprême de ses désirs, la divine Sagesse : « *Exaucez les désirs que j'ai de la divine Sagesse* ». Et pour L'engager à lui accorder l'objet de sa prière, qui, pour lui, comme pour Salomon, lui assurera tout le reste (Sg VII, 11), il Lui abandonne tout ce qu'il est et tout ce qu'il possède : « *Et recevez pour cela les vœux et les offres que ma bassesse vous présente.* »

À suivre...✍

Montfort, Chantre du Sacré-Cœur



Dans ses *Litanies*, Montfort est invoqué sous le titre de *Chantre du Sacré-Cœur* (bulletin n° 46). Né l'année même du début des faits mystiques de Paray-Le-Monial (1673), il connaissait très bien tout le message du Sacré-Cœur à sainte Marguerite-Marie et il en a transposé en cantique tout le programme. Le Père David, montfortain, pense que ce premier cantique (Recueil de Fradet, n° 40) fait allusion à la Visitation Sainte-Marie de Poitiers. Il y est question de saint François de Sales*.

Aux religieuses de la Visitation

10. **Comme**, Dieu merci, vous le faites,
Je ne vous menacerai point ;
Tâchez d'être encore plus parfaites
Et plus fidèles en ce point.
11. **Entre** trois Cœurs, prenez vos places :
Jésus, Augustin et François* ;
Mais que le premier, plein de grâces,
Vous mette en un et non en trois.
12. **Voici** mes vers, que je présente
À vos cœurs tous réduits en un ;
Si cette offrande est excellente,
C'est parce qu'elle est au commun.
13. **Si** quelque cœur par sa malice
N'est pas dans la communauté,
Je n'offre point mon sacrifice
Pour ce monstre d'iniquité.
14. **Que**, s'il est sorti de son centre,
De ce Cœur plein de charité,
Que, dès aussitôt, il y rentre
Par l'ouverture du côté.
15. **Sans** vous soucier de la rime,
Méditez bien mes petits vers,
Comprenez-en le sens sublime
Et faites-en vos doux concerts.
16. **Si** ces vers sont très peu de chose,
Jetez-en la faute sur moi,
Mais que je ne sois pas la cause
Que vous y refusiez la foi.
17. **Mais** si mes vers vous édifient,
Rendez-en la gloire au Très-Haut,
Faites partout qu'ils fructifient
Et suppléent à mon défaut.
18. **Un** prêtre a besoin de sagesse,
Qu'il entre dans vos oraisons,
Le Cœur de Jésus vous en presse,
Obtenez-lui ce don des dons.

Ainsi soit-il. ✍



Lettres reçues



« *Quelle joie de recevoir [le bulletin de] Marie Reine des Cœurs et de lire les révélations faites à Mère Marie Madeleine de Jésus, prieure du Carmel d'Argenteuil* » (bulletin n° 188).

« *Comme vous le savez, nous sommes tertiaires de l'Ordre du Carmel et avons la joie de découvrir que c'est par cet Ordre, Ordre par excellence de la Sainte Vierge, que s'est manifesté le désir de Dieu quant à la définition dogmatique de la Médiation universelle de Notre-Dame. En plus, savoir que cela s'est fait par l'intermédiaire du cardinal Mercier, notre grand cardinal belge !* »

« *Nous vous remercions pour cette belle recherche et prions pour qu'enfin ce dogme puisse être proclamé. Nous prions spécialement à cette fin pendant ce mois de mai, et surtout le 31.* »

« *Marie, Médiatrice universelle du genre humain, intercédez pour nous ! Saint Louis-Marie de Montfort, dévot esclave de Jésus et Marie, priez pour nous !* »



Retraites Mariales Montfortaines 2021-2022

❖ **Du 5 au 10 juillet 2021** (mixte, 22 places)

Retraite montfortaine au Trévoux (29)

Directeur de la retraite : abbé G. Castelain

Renseignements et inscriptions :

Abbé G. Castelain ☎ 06.38.79.52.73.

❖ **Du 19 au 24 juillet 2021** (mixte, 36 places)

Retraite montfortaine à L'Étoile du Matin (57)

Directeur de la retraite : abbé S. Morin

Renseignements et inscriptions :

L'Étoile du Matin ☎ 03.87.06.53.90.

❖ **Du 2 au 7 août 2021** (mixte, 24 places)

Retraite montfortaine à Enney (CH)

Directeur de la retraite : abbé Cl. Pellouchoud

Renseignements et inscriptions :

Domus Dei ☎ 0041 (0)26.921.11.38.

❖ **Du 6 au 11 décembre 2021** (mixte, 19 places), et

du 17 au 22 janvier 2022 (mixte, 19 places)

Retraites montfortaines au Moulin du Pin (53)

Directeur de la retraite : abbé G. Castelain

Renseignements et inscriptions :

Moulin du Pin ☎ 02.43.98.74.63.

Les 150 motifs qui nous obligent à dire le saint Rosaire



Ce Rosaire est tiré du Livre des Sermons.

Il résume le Secret admirable du très saint Rosaire pour se convertir et se sauver.

Troisième Mystère glorieux

La Pentecôte

Nous Vous offrons, Saint-Esprit, cette **troisième dizaine en l'honneur de la Pentecôte**, et nous Vous demandons, par ce mystère et par l'intercession de Marie, votre fidèle épouse, **la divine sagesse pour connaître, goûter et pratiquer la vérité et la faire participer à tout le monde. Ainsi soit-il.**

Notre Père. La résolution des difficultés que les hérétiques, critiques, libertins, négligents et ignorants ont coutume d'apporter pour le détruire ou ne le pas dire (liste des critiques pour en détourner les fidèles).

[Aux 10 Ave :]

1. Le Rosaire est une pratique nouvelle.
2. C'est une invention de religieux pour avoir de l'argent.
3. C'est une dévotion de femmelettes qui ne savent pas lire.
4. C'est une superstition car c'est prier par compte.
5. Il vaut mieux dire les psaumes pénitentiels.
6. Il vaut mieux faire oraison mentale.
7. C'est une prière trop longue et trop ennuyeuse.
8. On peut se sauver sans dire le Rosaire.
9. On pêche si on vient à y manquer (faux).
10. Il est bon, mais je n'ai pas le temps de le dire.

Gloire au Père... [Puis :] Grâces du mystère de la Pentecôte, descendez dans nos âmes et rendez-les vraiment sages selon Dieu. Ainsi soit-il.



❖ **2 902 membres** au 30 juin 2021.

❖ Le samedi **3 juillet 2021**, la Messe sera célébrée pour les membres vivants et défunts.

❖ **Les reçus fiscaux** sont à demander au moment du don (à l'ordre de C.M.R.C. – F.S.S.P.X). 66 % du montant de votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Un don de 100 € donne droit à une réduction d'impôt de 66 €, ce qui ramène votre contribution aux frais de la Confrérie à 34 €.

❖ **La Confrérie sur Internet** : site *La Porte Latine*.

❖ **IPNS. Responsable de publication** :

Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X. ☎ 06.38.79.52.73.